

Fiche d'identification du projet n°1

Source : Point focal climat MEIPP

Programme sectoriel dans lequel s'inscrit le projet CDN	Programme sectoriel n°: 3 Programme de développement de l'économie de la pêche et l'aquaculture durables
Porteur de projet	Ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Portefeuille Public
Secteur d'activité du projet	Implantation des structures industrielles aquacoles dans le bassin de l'Alima
Brève description du contenu	
<p>L'activité de pêche dans le Congo et l'Alima devient de moins en moins rentable. Les unités de pêche sont inefficaces. Les acteurs manquent de cales pour la conservation des captures, ils signalent l'impossibilité de pêcher dans les grandes profondeurs.</p> <p>L'introduction de méthodes de captures peu orthodoxes entraîne l'empoisonnement des cours d'eau. L'usage des grenades a conduit à la destruction massive et irréversible de la faune et par conséquent à un appauvrissement accéléré des actifs de pêche. Les organismes spécialisés du secteur de la pêche FAO, IFREMER, IFPRI signalent une trop forte contrainte imposée sur la pêche artisanale et une diminution des ressources halieutiques dans les années à venir est à prendre en compte.</p> <p>Cependant une forte augmentation de la demande en produits halieutiques qui offrent une très bonne sécurité alimentaires est signalée d'ici 2030.</p> <p>Le projet consiste à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Implanter une écloserie industrielle • Créer des installations techniques de grossissement de poissons : étangs, plates-formes, • Assurer la formation des actifs de pêche aux techniques modernes de captures, d'élevage et de transformation de poisson, • Aménager des fermes aquacoles pilotes. • Développer les meilleures conditions de conservation et de transformation des produits halieutiques dans la zone. <p>La configuration technique de cette écloserie se présente comme suit :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une unité de ponte assistée qui produira entre 10 à 15 millions de géniteurs et d'alevins par an ; 2. Deux étang réservés à la ponte de 2500 m2 chacun ; 3. Huit étangs pour la maturation des géniteurs mâles et femelles ; 4. Dix étangs d'alevinage de 1.000 m2 chacun ; 5. Un système performant pour l'alimentation en eau et l'évacuation des eaux usées ; 6. Une unité de pompage et de traitement de l'eau, faisant appel à des techniques de filtration mécanique, de stérilisation, et de traitements biologiques et thermiques ; 7. Un atelier de production d'aliment de poisson d'une capacité comprise entre 50 et 80kg/h ; 8. Un bâtiment administratif de 200 m2 destiné à abriter le Laboratoire biologique de l'écloserie ; 9. Deux magasins de stockage de 120 m2 chacun ; 10. Cinq étangs destinés à l'élevage de poisson de chair qui serviront de ferme école. <p>La basse Alima, lieu traditionnel de pêche, espace forestier et marécageux, présente les atouts nécessaires à la réussite de ce projet de la Zone économique spéciale d'OYO OLLOMBO</p>	
Impacts environnementaux et développements durables	<ul style="list-style-type: none"> • Réduction de l'exode rural • Réduction de la pression anthropique sur la faune • Réduction de la pauvreté des populations locales par la création d'emplois • Augmentation des bénéfices pour tous les actifs de pêche • Transfert de technologies en milieu réel • Préservation des ressources halieutiques du Bassin de l'Alima • Réduction des importations de poisson
Coût du projet	2.308.679.000 FCFA
Durée du projet	5ans